



En avril,
mangez,
bougez,

c'est facile !

Paris, le 23 mars 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En avril, mangez, bougez, c'est facile !

Tout au long du mois d'avril, la Mutualité Française propose à tous de participer à une action de prévention sur la nutrition. Ce programme, intitulé « En avril, mangez, bougez, c'est facile ! », permet de faire le point, avec un professionnel de la prévention, sur ses habitudes alimentaires et sa pratique d'activité physique, d'être informé, conseillé et orienté vers des solutions adaptées (associations sportives, ateliers sur la nutrition...).

LA NUTRITION, UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

A l'issue d'une phase de tests ayant rencontré un grand succès fin 2014 dans 5 régions (Ile-de-France, PACA, Nord-Pas de Calais, Centre et Pays de la Loire), ces animations seront déployées sur tout le territoire, dans le courant du mois d'avril. Toutes les dates et les lieux (pharmacies, centres et maisons de santé - mutualistes ou non...) sont indiqués ici :

<http://www.prioritesantemutualiste.fr/psm/en-avril-mangez-bougez>

Autour de cette campagne d'envergure (une centaine d'actions prévues), c'est l'ensemble du mouvement mutualiste (les unions régionales, les mutuelles mais aussi leurs établissements sanitaires et sociaux) qui se mobilise. La prévention sera par ailleurs le thème du prochain [#RDVsolidaire](#), la web-série de la Mutualité Française.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un programme de prévention et de promotion de la santé, initié par la Mutualité Française en 2013, mis en place dans les structures de soins de premier recours (pharmacies, centres et maisons de santé...). Il s'inscrit également dans le Programme National Nutrition Santé, lancé par le gouvernement, et répond à un véritable enjeu de santé publique. Rappelons qu'une mauvaise alimentation et une activité physique insuffisante augmentent le risque de nombreux cancers et maladies cardiovasculaires - qui représentent plus de 55 % des décès en France -, du diabète, de l'obésité et de l'ostéoporose....

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit 450 mutuelles. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents. Elle est membre de l'Amice (Association des assureurs mutuels et coopératifs en Europe) et de l'AIM (Association internationale de la Mutualité).

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.

Contacts presse :

- Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr
- Christelle CROS
06 75 80 58 39 / christelle.cros@mutualite.fr

Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur

